



**Convention sur la
diversité biologique**

Distr.
GENERALE

UNEP/CBD/BS/COP-MOP/4/10/Corr.1
9 avril 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR
LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE SIÉGEANT EN TANT
QUE RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE
CARTAGENA SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES
BIOTECHNOLOGIQUES

Quatrième réunion

Bonn, 12-16 mai 2008

Point 11 de l'ordre du jour provisoire *

ÉVALUATION DES RISQUES ET GESTION DES RISQUES (ARTICLES 15 ET 16)

Note du Secrétaire exécutif

Rectificatif

Paragraphe 40 a), quatrième ligne :

Remplacer de la Norvège et de l'Espagne par de la Norvège, de l'Espagne et de la Suisse.

* UNEP/CBD/BS/COP-MOP/4/1.

/...

Afin de réduire au minimum l'impact des processus du Secrétariat sur l'environnement et de contribuer à l'initiative du Secrétaire général en faveur d'une ONU sans effet sur le climat, le présent a fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.